

VADE-MECUM DU MÉMOIRE POUR LES ÉTUDIANTS DU MASTER MC2L

Table des matières

I. Généralités

- a. M1 : le projet tutoré en langue étrangère
- b. M2 : deux voies possibles : pro ou recherche
- c. Modalités de réalisation
- d. Langue du mémoire
- e. Direction du mémoire
- f. Soutenance
- g. Définitions

II. Règles de présentation du mémoire

- 1. Éléments constitutifs du mémoire
- 2. Règles de composition
 - a. Typographie
 - b. Citations et références en français
 - c. Mise en page
 - d. Quelques conseils supplémentaires
- 3. Publication d'éléments du mémoire

III. Critères généraux d'évaluation des mémoires

I. Généralités

En M1, tous les étudiants rédigent un Projet Tutoré. Si l'étudiant suit un parcours en anglais, il/elle rédige son projet en anglais. Si l'étudiant suit le parcours en espagnol, il rédige son projet en espagnol. Le projet tutoré ne donne pas lieu à une soutenance.

En M2, les étudiants choisissent une voie professionnelle (mémoire professionnel) ou une voie recherche (mémoire de recherche).

a. M1 : le projet tutoré en langue étrangère

Il s'agit de rédiger un article de trente feuillets (45 000 signes) en langue étrangère.

Le projet doit s'articuler autour de la notion définie par le Master pour l'année en cours. Une fois révisé par les membres du comité éditorial, l'article ainsi rédigé est destiné à être publié en ligne sur la revue du Master, *CultureXchange*.

Pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre en recherche, il conviendrait de consacrer quelques pages au projet de recherche.

Les étudiants devront produire une ébauche de projet d'une à deux pages à remettre en novembre au secrétariat des Masters. En fonction des sujets, l'équipe enseignante détermine les sujets. Consultez le site du master pour les dates.

Calendrier de travail :

- Novembre : choix du sujet et présentation argumentée auprès d'un tuteur

- Février : présentation de la méthodologie, du plan et de la bibliographie
- Mars : rédaction
- Juin (date à préciser) : déposer le PT en deux exemplaires (le tuteur, le secrétariat)

b. M2 : deux voies possibles

voie professionnelle:

> mémoire professionnel **de 80 à 100 p.** (120 000 signes ou 150 000 signes).

Le mémoire professionnel doit être rédigé en **français** dans le cadre d'un diplôme français. Cependant, il sera possible de rédiger une partie en langue étrangère, selon les critères suivants:

Partie en langue étrangère (une dizaine de pages) : il s'agit d'une présentation condensée et problématisée du stage rédigée dans une langue étrangère.

Doivent apparaître :

- La problématique de l'entreprise/organisme/institution/association dans son secteur d'activité ;
- Une analyse critique des tâches effectuées ;
- Un commentaire sur l'utilisation éventuelle des langues étrangères durant le stage (contexte, outils, difficultés rencontrées)
- La rédaction d'un lexique technique ou d'un glossaire.

voie recherche :

> un mémoire de 80 à 100 feuillets (120 000 signes ou 150 000 signes). Langue de rédaction : français

c. Modalités de réalisation

Le mémoire de recherche de M2 (voie recherche) peut porter sur le même sujet que le mémoire de M1. Avec l'aval du directeur, un changement de problématique est aussi possible.

d. Langue des mémoires et projets : bilan

* En M1, les projets sont en langue étrangère.

* En M2, le mémoire de recherche (voie recherche) et le mémoire professionnel (voie professionnelle) sont en français. Une partie en langue étrangère est possible pour le mémoire professionnel.

e. Direction du mémoire de recherche

En M1, les directeurs sont désignés après qu'ils ont examiné l'ébauche du projet tutoré à rendre dans la deuxième semaine du mois de novembre. Le directeur de mémoire assurera un suivi mensuel du travail. L'objet du mémoire et les fiches de lecture sont soumises à l'approbation de votre directeur.

f. Soutenance

Les soutenances des mémoires (M2) se font devant un jury de deux enseignants au minimum.

Note : les dates limites (« dates butoir ») de soutenance sont fixées en début d'année universitaire et sont consultables sur le site web MC2L (dernière semaine de juin)

Prenez garde au fait que votre mémoire doit impérativement être déposé auprès de votre directeur 10 jours ouvrables avant la date de soutenance convenue avec votre directeur.

La soutenance comprend **deux parties**:

- exposé de l'étudiant (20 mn) : présenter votre stage et expliquer ce que cette expérience vous a apporté; présenter et justifier la problématique
- échange avec le jury (en français et en espagnol / en anglais)

II. Règles de présentation du mémoire

La qualité de la présentation du mémoire fait partie des critères sur lesquels vous êtes évalué. Certaines règles présentées ci-dessous étant d'application obligatoire, veillez à y prêter garde. Utilisez les listes ci-dessous comme des listes de contrôle afin de vérifier avant dépôt du mémoire que vous vous conformez à toutes les règles de présentation.

1. Éléments constitutifs du mémoire

Votre mémoire doit toujours comprendre au moins :

- une table des matières
- une introduction, un commentaire et une conclusion
- une bibliographie

2. Règles de composition

a. Typographie

Le respect des règles typographiques fait partie des éléments pris en considération dans l'évaluation de la qualité rédactionnelle du mémoire.

* Pour le français, conformez-vous à l'usage établi par le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* (Paris, Imprimerie nationale, octobre 2007. ISBN 978-2-7433-0482-9)

* Pour l'anglais, respectez les normes établies par le MLA guide. Ce guide est consultable à l'adresse suivante : www.mla.org

* Pour l'espagnol, vous vous reporterez aux normes de présentation des articles à paraître dans *les mélanges de la Casa de Velázquez* (M.C.V)
<http://www.casavelazquez.org/publications/melanges-de-la-casa-de-velazquez/normes-de-presentacion-des-articles/>

b. Citations et références en français

Conformez-vous aux modèles suivants :

Référence bibliographique en général (et mode de citation dans le texte) :
<http://www.termisti.refer.org/bibmem.htm>

Citation d'un document électronique :
<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html#periodiqueligne>

c. Mise en page

Sauf indication contraire de votre directeur :

- Fonte de base : police Times 12 points
- Interligne : interligne de 1,5
- Justification du texte : alignement sur les deux marges (gauche et droite)
- Largeur de marge (haut, bas, gauche et droite) : 2,5 cm
- Pagination : obligatoire ; chiffres arabes ; centrée ; dans le pied de page

- Chapitrage : numérotation des chapitres sur deux niveaux au minimum ; numérotation romaine (I., II., etc.) pour le premier niveau et numérotation alphabétique (a., b., c., pour le deuxième niveau)
- Note de bas de page : numérotation arabe pour la note et l'appel de note

Vérifiez auprès de votre directeur s'il a des attentes ou des exigences différentes.

d. Quelques conseils supplémentaires

Vérifiez que votre mémoire ne comporte pas de séquences de doubles espaces involontaires. Contrôlez systématiquement votre mémoire à l'aide d'un vérificateur orthographique et, s'il existe, syntaxique, avant de le déposer.

3. Publication du projet sous forme d'article

L'article est soumis à la validation d'un comité de rédaction qui peut demander à ce que l'étudiant procède à des modifications de forme et de fonds. Ces modifications doivent être effectuées dans les délais impartis.

III. Critères généraux d'évaluation des mémoires

Vous trouverez ci-dessous une liste de critères généraux appliqués pour évaluer la qualité de votre mémoire.

– **Qualité rédactionnelle– Apport personnel (– Capacité de problématisation** : Le travail doit illustrer la capacité qu'a l'étudiant de problématiser une question ; sa capacité à mettre en perspective et en relation ses idées et ses hypothèses afin de proposer un regard neuf et critique sur une question abordée.

– **Recherche**

(bibliogr., références, sources, etc.)

– **Méthodologie**

– **Présentation du mémoire** (règles de présentation formelle)

– **Soutenance du mémoire**

– **Professionalisme**

(respect des délais, formes de la communication avec l'enseignant, etc.)